



DECLARATION FSU – CTA DU 20 octobre 2021

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

La FSU, première fédération de l'éducation veut saisir l'opportunité de ce CTA pour faire non seulement le bilan de cette rentrée 2021, mais aussi à travers l'ensemble des points à l'ordre du jour, le bilan de toute une politique en matière d'éducation et de service public.

Mais il est difficile de dire de plus que nous n'aurions déjà dit depuis la rentrée 2017 : suppressions de postes, de dispositifs efficaces soutenus par les collègues, mise en place de réformes inégalitaires, attaque des statuts et des droits des personnels, limitation de l'action des représentant.e.s élu.e.s par la loi TFP de 2019 et disparition de la transparence, ou à l'échelle des établissements dans les conseils d'administration, remise en cause de la politique nationale d'éducation prioritaire au moyen de la contractualisation et de la territorialisation du pilotage, mise en œuvre de "l'autoévaluation" des établissements, emblématique de la volonté politique de renvoyer à l'échelon local la responsabilité des échecs du système.

Concernant les écoles, on ne peut pas dire que la proposition de loi « créant la fonction de directrice ou de directeur d'école » et dite loi Rilhac s'engage dans la bonne direction. Au contraire, elle ne répond pas aux attentes des personnels concernant le fonctionnement de l'école et n'apporte pas de mesures et de réponses concrètes pour mener à bien les missions et donner les moyens de travailler dans de meilleures conditions.

Que dire de plus que nous n'aurions déjà dit depuis le début de la crise sanitaire : absence de moyens complémentaires permettant de faire face à l'explosion des difficultés des élèves, refus de revoir les programmes, accélération de la politique éducative délétère menée, dont l'augmentation de la part de contrôle continu au bac est un symbole qui sert par ailleurs de prétexte à une tentative de mise sous tutelle des enseignants au travers des PLE. Leur rejet unanime par les équipes est un désaveu cinglant pour tous les promoteurs de cet outil, parmi lesquels il est malheureux de trouver des organisations syndicales.

Ajoutons à cette énumération l'annonce, dans des écoles du Nord, selon laquelle les pondérations seraient interrompues dès le mois de novembre et que les brigades dédiées à ces pondérations seraient affectées à des remplacements longs. D'autres collègues en co-intervention en CP et CE1 se retrouvent à effectuer seul.e leur mission. Les pondérations en REP+ pourront-elles s'effectuer en totalité cette année ? Les dédoublements en GS, CP et CE1 peuvent-ils avoir lieu dans l'ensemble des écoles concerné par ce dispositif durant cette année ?

En EPS si le protocole sanitaire s'est allégé en termes de contraintes programmatiques notamment, d'année en année les conditions d'enseignement de la discipline se détériorent et fatiguent psychologiquement et physiquement les enseignants EPS.

C'est pourtant des constats alarmants qui devraient amener le gouvernement à engager les moyens nécessaires pour une jeunesse plus sportive. C'est en zone rouge de la sédentarité que se situent nos élèves : 66% des adolescents de 11 à 17 ans ont un niveau de sédentarité élevé. C'est un carton rouge que les Hauts de France confirme : celui de la région au pourcentage le plus élevé de la population qui ne pratique aucune activité sportive (41 % déjà en 2018, rapport INJEP).

De plus les prévalences de la surcharge pondérale et de l'obésité sont en hausse, deux fois plus chez les enfants d'ouvriers que chez les cadres.

Pendant ce temps, en 4 ans dans le second degré c'est près de 800 postes d'enseignants d'EPS titulaires qui ont été supprimés au niveau national pour 70 000 élèves supplémentaires.

Dans notre académie, les classes surchargées, la captation du mercredi après-midi pour programmer les enseignements dans les lycées et LP, le difficile accès aux installations sportives et le coût déraisonnable ou l'éloignement des bassins de natation...plongent les élèves et les professeurs EPS dans un grand désarroi et une inquiétude grandissante.

Le sport scolaire dans sa forme compétitive souffre lui aussi d'une reprise empêchée alors que les élèves et leurs professeurs attendent les rencontres sportives comme le signe d'un retour à un peu normalité, une bouffée d'oxygène. Les protocoles UNSS, publiés à retardement et emplis de sur-prescriptions sont autant de freins à la reprise pleine et entière des AS et de l'UNSS. Nous rappelons que rien n'est empêché, que tout doit être encouragé et qu'à ce titre aucune sur-prescription de chefs d'établissement frileux n'est envisageable.

A l'heure actuelle, la FSU rappelle que seul le développement de L'EPS, obligatoire et gratuite, et du sport scolaire sur la base du volontariat est à même de lutter contre les inégalités.

Les collègues infirmiers, déployés dans de nombreux établissements pour effectuer les tests de dépistage, sont à bout. Nombre d'entre-elles envisagent de quitter l'éducation nationale. La généralisation dans l'académie des tests par auto-prélèvements, dont la gestion administrative relève des personnels des laboratoires, rétribués pour cela, doit permettre de libérer ces collègues infirmiers. Leur présence est indispensable au sein des EPLE pour l'accueil, l'écoute, les soins auprès des élèves particulièrement impactés par la crise sanitaire.

Une revalorisation conséquente devient primordiale dans ce contexte.

1) Plan égalité professionnelle.

L'académie de Lille a engagé le 25 mai à 16H les travaux de rédaction du premier plan académique Égalité professionnelle en vue d'une présentation et d'une adoption en CTA ce jour. Si on se félicite de ce long travail accompli et que l'on remercie à nouveau l'administration d'avoir pris le temps, à travers les nombreux GT, nécessaires à la construction de ce plan, nous rappelons que tout ceci n'aura de sens que si des changements effectifs sont constatés dans les pratiques professionnelles et à tous les niveaux.

Par ailleurs, l'Académie, en ne nommant pas une représentante égalité professionnelle à temps plein, déroge d'ores et déjà à l'ambition du cadre national. Nous le dénonçons et réitérons notre demande de nomination d'une référente à temps plein, de la diffusion de sa lettre de mission et de sa quotité actuelle aux membres du CTA.

Cette nomination témoignerait de l'engagement réel de l'administration à mettre en œuvre ce plan et de sa volonté de répondre à l'ampleur de la tâche au vu des données académiques alarmantes par rapport à la situation nationale elle-même préoccupante. En effet, la déclinaison académique du plan a mis en lumière les forces mais aussi les faiblesses et les retards de l'académie de Lille en la matière.

Des décisions rapides sont possibles dont les effets immédiats retentiront dans le prochain RSC que la FSU ne manquera d'analyser avec précision. D'autres changements sont plus profonds et nécessitent du temps pour que les mentalités changent. À ce titre l'information et la formation ne doivent pas rester à l'état déclaratif ni à public volontaire, la formation des hiérarchies intermédiaires doit être massive et prioritaire malgré la quantité de personnels encadrants à former.

Les questions de mobilités, d'évaluations, de rémunérations, de conciliation vie pro et vie perso, d'organisation du travail sont très en deçà des attentes de la FSU qui acte l'attente d'un engagement plus avant du ministère sur ces questions pour l'intégrer dans le plan lillois.

Le mois de novembre sera l'occasion de mobilisations pour la fin des violences sexistes et sexuelles faites aux femmes. Le milieu du travail est pleinement concerné et l'employeur public doit mettre en place les procédures et circulaires qui visent à recueillir, traiter et faire cesser les violences au travail. À ce titre, l'axe 5 du plan académique acte le principe de la création du dispositif académique, mais ne dessine aucun contour précis. Le référent axe 5 désigné en CHSCT n'a toujours pas été associé aux travaux liés à l'axe 5 malgré nos demandes répétées. Aucun calendrier ni perspectives ne sont présentées. D'autres académies ont elles présenté et discuté le déploiement du dispositif. La FSU demande à faire de même pour l'axe 5 du plan académique de Lille. La FSU dépose une réserve quant à l'axe 5 et demande un réexamen complémentaire une fois le travail d'élaboration du dispositif aura eu lieu dans le cadre du dialogue social concerté qui a prévalu sur les autres axes du plan.

2) Orientation / Affectation

Sur les intentions et décisions d'orientation, il serait intéressant d'avoir une analyse plus fine et plus complète pour la voie technologique (par série). Vous le faites par combinaison de spécialités pour la voie générale, ça devrait être largement possible d'avoir le détail pour l'ensemble des séries technologiques.

Dans le même sens, les chiffres en valeur absolue peuvent avoir un intérêt pour mesurer plus concrètement la baisse ou la hausse des décisions d'orientation.

Sur la question des places vacantes, nous souhaiterions savoir quels établissements concentrent le plus de places vacantes selon les niveaux concernés.

« Par rapport aux prévisions, les évolutions sont revues à la baisse en voie GT en raison des taux de réussite élevés au baccalauréat de la session 2021 tandis qu'en voie professionnelle, il semblerait en première analyse que l'apprentissage ait séduit encore plus de jeunes que l'année précédente. »

Évidemment quand on lance une campagne d'incitation plus que forte à rejoindre l'apprentissage en la présentant comme la panacée de la formation professionnelle, les jeunes sont tentés de rejoindre ladite voie de l'apprentissage. On aimerait la même force de conviction et les mêmes efforts sur la voie technologique, ou la défense du lycée professionnel.

Par ailleurs, dans le cadre de la modernisation des services publics, les procédures d'orientation et d'affectation des élèves de Troisième et de Seconde GT sont désormais informatisées (avec la mise en place des téléservices orientation/T.S.O et affectation/T.S.A).

Les professeurs principaux, CPE, Psy-ÉN et personnels administratifs qui fournissaient auparavant un intense travail dans les procédures d'orientation, doivent dorénavant doubler d'attention quant aux vœux émis par les familles, sachant qu'ils peuvent être modifiés à tout instant. Comme nous l'avons déjà pointé, cette informatisation des procédures s'avère également complexe pour les familles les plus éloignées de l'informatique et de la langue française, d'autant plus que les informations sur toutes les formations scolaires ou en apprentissage, publiques comme privées, sont présentées sur la plateforme de façon non hiérarchisée.

A cela s'ajoutent les réformes du bac général et de la voie professionnelle rendant peu lisible l'offre de formation pour nombre de familles (par exemple, un élève souhaitant faire de l'électricité doit désormais demander « 2nde pro familles des métiers de la transition numérique et énergétique »!). Sur ce point, le transfert des missions des DRONISEP à la Région n'a pas aidé les élèves puisque la revue « post-3ème » a été distribuée par la Région HDF beaucoup trop tardivement et truffée d'erreurs !

Ainsi, au-delà des difficultés liées au contexte sanitaire (absence d'immersions, peu de journées portes ouvertes en présentiel, etc.), les familles peuvent être rendues responsables d'éventuels problèmes d'affectation, ce qui n'est pas le sens du service public.

3) Effectifs

Pour la baisse en 2e année du nombre d'élèves scolarisés en post-bac en lycée : il ne faut pas oublier que les taux de réussite au BTS ont été bien plus élevés que lors des sessions précédentes. Le nombre de doublants a donc chuté drastiquement ce qui explique aussi la baisse du nombre d'élèves en 2e année. Il ne peut s'agir comme vous semblez l'indiquer que de réorientations. Il y a toujours des réorientations entre STS1 et STS2, mais le delta entre les effectifs de 1re année et de 2e année de - 4,7 % s'explique probablement par un nombre moindre de doublants.

Pour la baisse qui touche la 1re année, cela nous interpelle alors que le nombre de bacheliers a été plus important que prévu. Où sont donc passés les lauréats du baccalauréat ? Massivement à l'université ? Y a-t-il eu suffisamment de places ouvertes en STS 1re année ?

Un travail plus fin d'analyse territoire par territoire, BTS par BTS peut éclairer certaines difficultés liées à Parcoursup et au blocage de la plateforme à cause des quotas de bac pros. En effet, de nombreux établissements nous ont fait remonter que la liste des élèves de bacs pros était épuisée (procédure normale + procédure complémentaire) et qu'il leur était impossible d'accepter les élèves restants (historique des vœux) des groupes bacs généraux et bacs technos car ces groupes apparaissaient comme pleins. Le groupe bacs pros, lui, n'était pas rempli, et ne l'aurait de toute façon pas été. Il aurait donc fallu que les services ajustent les capacités d'accueil de chaque groupe pour permettre de donner un maximum de chances au maximum de candidats.

Cela n'a pas toujours été fait, et a conduit à une situation parfois complètement absurde où des sections de 1re année de BTS n'étaient pas remplies alors qu'il y avait des demandes en bacs généraux et bacs technos. On voit ici toute les limites de la doctrine des quotas de bacs pros, qui lorsqu'ils atteignent 60 ou 80 % d'une division n'ont vraiment plus aucun sens. Il serait temps, Mme le Recteur, à l'aune de plusieurs années de dysfonctionnements, de faire un état des lieux des quotas bacs pros imposés par BTS et d'analyser, établissement par établissement, ce que donne cette politique pour adapter les quotas à la réalité des BTS et des établissements et éviter ainsi une souffrance pour les élèves qui attendent une place mais qui n'en auront pas : l'absurdité des chiffres les empêche alors même qu'il reste des places dans la division.

Sur les effectifs pour le second degré pré-bac, cela provient principalement du niveau « terminale générale, qui s'explique par les forts taux de réussite au baccalauréat.

3) Ajustement structures et offre de formation

Concernant les ajustements de structure de juillet 2021, on souhaiterait également connaître les ajustements de DHG pour la voie GT, puisqu'il n'est pas possible de connaître les ajustements de structure, étant donné le mode de calcul des DHG dans la voie GT qui laisse la liberté à l'établissement de disposer de sa structure pédagogique.

Pour les ajustements de structure dans la voie professionnelle, on constate que les ajustements à la baisse concernent encore une fois le bac pro GA / TL et métiers de la transition énergétique. Cela devient inquiétant.

Quant aux ajustements de FC-FCIL, la FSU ne peut que dénoncer l'inflation d'ouvertures de formations dont on ne connaît pas grand-chose du cadrage national, ni des

programmes ni du réel apport pour les étudiants en termes d'insertion professionnelle. Comment sont ouvertes ces formations ? Avec quelles ressources humaines ? Quelle dotation ? Pourquoi dans tel établissement ? Le flou est total, et ce n'est pas l'objectif invoqué de "transmettre aux jeunes les bases de l'esprit d'entreprendre" qui permet d'y voir plus clair, puisqu'il n'en existe aucune définition posée par la recherche.

Pour les BTS, même si nous saluons les augmentations de capacité, la question du choix de l'établissement dans lequel s'opère l'augmentation de capacité reste posée.

Sur l'ajustement de l'offre de formation et l'adaptation des places aux souhaits des élèves sur le niveau première GT : on souhaiterait que cela soit étendu à toutes les séries technologiques. Aucun argument ne saurait justifier qu'un élève qui souhaite une 1re ST2S ou STMG n'ait pas la possibilité d'obtenir son 1er vœu alors que c'est le cas pour les autres séries.

On souhaiterait également obtenir les ajustements de places et de moyens pour l'ensemble des établissements qui en ont fait l'objet. Quid du nombre d'établissements concernés et quels établissements ? Nous avons les informations pour la voie professionnelle, nous aimerions en disposer pour la voie GT.

Concernant les formations post-bac, et le plan jeunes qui permettrait de nombreuses places de BTS 1ère année en juillet. Nous sommes au cœur du problème, car les capacités d'accueil en BTS 1ère année s'avéraient parfois problématiques dans certaines sections : MCO, NDRC, PIM où parfois les taux de pression pour intégrer ces BTS étaient énormes. Cela ne date pas des deux dernières sessions de bac où les taux de réussite ont explosé. Cela relève d'un problème d'avantage structurel sur certains BTS sous-dimensionnés au regard des demandes et des perspectives d'insertion professionnelle. Nous souhaitons donc que ces niveaux soient concernés et de façon habituelle, par les ajustements.

4) Sur les examens

Tout a été dit en comité de suivi. Nous souhaitons donc sa réunion régulière pour suivre l'avancée des actions mises en place pour améliorer les choses pour ne pas revivre l'enfer de l'an passé. Nous souhaitons obtenir les documents en amont : nous n'avons toujours pas reçu le diapo visionné en comité.

L'EPS, quant à elle, attend toujours son bilan de la session 2021 et navigue à vue pour la session 2022.

Au collège, aucune mesure nouvelle pour permettre une amélioration de la situation. En revanche, la multiplication de collèges construisant leurs emplois du temps autour du dispositif devoirs faits et des différents parcours interroge : le travail disciplinaire dans la classe est renvoyé au second plan, avec quel bénéfice pour les élèves ? Les difficultés de très nombreux élèves de Seconde devrait conduire à une évaluation sérieuse de telles organisations, mais plus généralement du collège Vallaud-Belkacem. La suppression de l'éducation prioritaire au profit de CLA sans moyen, outre la mise en concurrence généralisée, marquerait sans nul doute de nouveaux reculs.

5) En ce qui concerne le plan de revalorisation et le schéma de convergence entre les régimes des filières administratives et ITRF, nous sommes déçus que les propositions que nous avons faites avec nos collègues d'Amiens n'aient pas été entendues. Si quelques avancées ont été faites pour les personnels ITRF, il n'y a absolument rien pour les personnels administratifs.

Les quelques efforts que nous demandons et notamment une augmentation significative des personnels de catégorie B et C n'ont pas été faits.

Nous le déplorons et constatons qu'un rendez-vous d'importance a été manqué. Nous le ferons savoir auprès de tous nos collègues concernés. Nous ne pouvons-nous contenter de "simples corrections".